

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 12 décembre 2014
Rapporteur :
Monsieur Ludovic JOLIVET**

N° 49

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 19/12/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/12/2014
(accusé de réception du 19/12/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Aide à la crèche Ile aux trésors

Afin que l'association Ile aux trésors puisse faire face à ses charges de personnel, il est proposé une aide exceptionnelle de 25 000 euros, en complément du soutien de la CAF.

La crèche associative de l'Ile aux Trésors, située à Creach Gwen, rencontre d'importantes difficultés financières. Le bureau de l'association a sollicité un soutien financier auprès de ses partenaires (Ville, Conseil Général du Finistère et CAF).

Afin de garantir à la fois l'accueil de 20 enfants et les 9 emplois des salariés de cette structure, la Ville, la CAF et le Conseil général se sont concertés pour accompagner la crèche et l'aider à passer ce cap difficile. Ainsi, il est proposé que la Ville de Quimper verse une aide exceptionnelle de 25 000 euros pour permettre à la crèche de faire face à ses frais de personnel en janvier 2015. Cet effort financier sera complété par un soutien exceptionnel de la CAF à hauteur de 12 957 euros au titre de 2014.

Par ailleurs, la Ville de Quimper, la CAF et le Conseil Général du Finistère accompagnent également l'association au niveau technique à par la mise en place d'un comité de suivi. Des réunions de travail seront également programmées afin d'accompagner la crèche et proposer des options qui permettront de garantir la continuité de l'accueil.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de verser une aide exceptionnelle de 25 000 € à l'association Ile aux Trésors et d'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant correspondant.

Le maire,

Ludovic JOLIVET